

Le petit Blandainvillain



Plan Local d'Urbanisme...

Le petit Blandainvillain

Année 1, Numéro 3
Octobre 2014

Retrouvez les compte-rendu des conseils municipaux sur notre site
<http://communeblandainville.wix.com/petitblandainvillain>

Dans ce numéro :

- ⊙ Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- ⊙ Travaux sur la commune
- ⊙ Histoire de l'eau à Blandainville et ses hameaux.
- ⊙ Infos pratiques
 - Collecte des ordures ménagères
- ⊙ Que deviennent nos déchets ménagers.
- ⊙ Manifestations à venir

la commune de Blandainville a prescrit par délibération du conseil municipal, le 13 décembre 2013, l'élaboration de son Plan local d'Urbanisme (PLU).

Les objectifs de la commune sont de concevoir un cadrage des conditions et des modes de renouvellement et de développement de l'urbanisation dans une perspective des enjeux naturels et paysagers, en particulier :

- ◆ Permettre le développement de la zone de grande capacité d'intérêt départemental et l'accompagner,
- ◆ Assurer l'équilibre entre le renouvellement et le développement urbain et la préservation de l'espace rural,
- ◆ Utiliser l'espace de façon économe
- ◆ Prévenir les risques naturels prévisibles ainsi que les pollutions et nuisances de toutes natures
- ◆ Protéger l'environnement notamment les espaces naturels ainsi que les paysages
- ◆ Préserver les activités agricoles et économiques existantes et potentielles
- ◆ Intégrer toute réflexion intercommunale

L'étude se déroulera dans un délai de production totale de 24 mois à compter de la notification du marché

Les habitants seront informés de l'avancée de ce projet et conviés à participer à une réunion publique de concertation, le Petit Blandainvillain vous informera le moment venu.

Un œil sur les travaux réalisés sur la commune

La micro station de la marie est installée depuis une semaine.

La petite vallée longeant le mur du stade a été busée, pour la réalisation d'un chemin de promenade reliant celui qui existe entre le stade et la propriété de Mme Courtois, reste à poser une buse pour enjamber la vallée perpendiculaire.

Ces travaux ont été réalisés, sous la responsabilité et surveillance de Mrs TREMBLAY Philippe et BOURDELAS Christian.

Le monument aux Morts a été peint pour étanchéifier l'édifice, les lettres ont été retracées en peinture or, reste maintenant à l'électrifier. Aux couleures nationales.

Pose de la micro-station derrière la mairie



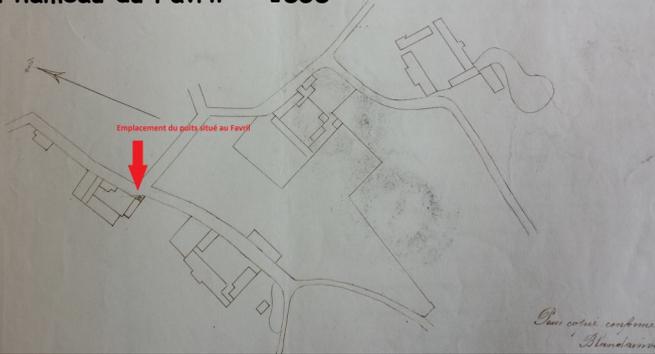
Histoire de l'eau à Blandainville ...

Les écrits concernant la commune sont conservés aux archives départementales situées à Chartres. Nous vous proposons d'entamer ce retour vers le passé qui nous fait découvrir un peu plus Blandainville et ses hameaux en commençant notre saga par l'histoire de l'eau à Blandainville et dans ses hameaux.

Le **4 juin 1854**, un puits est construit au Favril sur la parcelle de terre appartenant à Mr et Mme NÉE. Cette parcelle est achetée par la commune pour la somme de 8 Francs. Le forage et la construction de ce puits coûtera 825 Francs. Il a une profondeur de 25 mètres sur un diamètre de 2 mètres.

C'est le **10 octobre 1858** qu'un puits est mis en place sur le hameau de Prétouville, sur la parcelle de Mr et Mme GIRARD, acheté au prix de 20 Francs ? La profondeur sera de 22 mètres.

Arch. dép. d'Eure et Loir 2 O Art 374
Plan du hameau du Favril — 1858



Pour la financer, une souscription est lancée par les habitants du hameau, ils recueillent 275 Francs ; Le Maire de Blandainville passe par le Préfet pour faire payer les communes de Charonville et de Saint-Avit-les-Guêpières qui partagent le hameau, car la réalisation de cette pompe revient à 800 Francs.

En **1874**, deux pompes sont installées sur Blandainville et le Chasnay, Elles sont composées d'une colonne en fonte simple munie d'un robinet et d'un jet pour remplir les tonnes. Elles seront financées par une souscription volontaire des habitants des dits-lieux. Le hameau du Favril devra attendre le **8 novembre 1885** pour avoir sa pompe à eau qui sera financée également par une souscription volontaire, celle-ci coûtera 850 Francs.

C'est en **1905**, année de la loi de séparation entre les églises et l'état que le curé de Blandainville alerte le Procureur de la République et le Préfet sur l'insalubrité de l'eau issue de la pompe de Blandainville.

La pompe serait pour le curé trop près du cimetière, Félix MERCIER, Maire de Blandainville répondra le 22 juillet, par courrier au Préfet, que le puits est distant du cimetière de 30 mètres et que la mortalité sur la commune a été faible en 1904. Le Maire explique que le puits qui alimente la pompe aurait été contaminé par le trop plein d'une mare limitrophe recevant le purin des habitations voisines....

- Ne pas jeter sur la voie publique -

Le conseil municipal vote le **19 octobre 1868**, l'agrandissement de la mare de Blandainville passant à 12 mètres sur 10 mètres, cet agrandissement coûtera la somme de 216 Francs. Les travaux ne seront réalisés qu'en 1892 et 1893, après autorisation préfectorale, la commune à entamer les travaux.

La première pompe à eau arrive sur la commune de Blandainville en **1873** par le vote du conseil municipal du 4 octobre. Cette pompe est installée sur le puits de Fransaches.

Arch. dép. d'Eure et Loir 2 O Art 374
Emplacement de la pompe de Blandainville — 1874



La pompe à eau de Blandainville de nos jours— 2014



Le Petit Blandainvillain se veut interactif, aussi nous vous invitons à nous faire partager tout documents concernant l'histoire de notre commune. Tous les sujets sont les bienvenus ainsi que photos, écrits ou témoignages.

Article réalisé par Marie-Claude SIMON et Régis GARDET.

Infos Pratiques...

Collecte des ordures ménagères – organisation 2015

Une nouvelle organisation du service de collecte des ordures ménagères va être mise en place à partir du 5 janvier 2015 sur périmètre du SICTOM BBI.

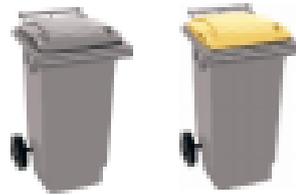
Elle se concrétise essentiellement par :

- l'extension de la collecte en porte à porte pour les ordures résiduelles et les déchets recyclables à l'ensemble des communes du syndicat,
- la mise à disposition de bacs roulants dédiés à chaque type de déchets pour chaque foyer et établissement professionnel, seront distribués sur la commune et ses hameaux entre le lundi 24

novembre et le mercredi 3 décembre 2014.

A compter du 5 janvier voici les jours de ramassage sur la commune et ses hameaux :

Chaque mercredi du mois
Le bac gris pour les ordures résiduelles et le bac jaune pour les emballages et papiers



Chaque 4ème jeudi du mois
Le bac vert pour le verre



Que deviennent nos déchets ménagers...

Visite des entreprises NATRIEL et ORISANE.

NATRIEL

Entreprise de tri d'emballages autres que les ordures ménagères et le verre ; entreprise implantée à VERNUILLET -28-.

Types de matières recyclées :

- ◆ Les cartons,
- ◆ Les papiers,
- ◆ Les différents contenants « plastiques » : transparent tel que bouteille d'eau ; opaque tel que bouteille de lait, bidon de produit ménager.
- ◆ Les emballages ferreux et non ferreux (boîtes de conserves, de boissons).
- ◆ => plastique est un terme commun qui recouvre divers produits aux compositions chimiques très différentes.

Procédure de tri : l'ensemble du tri se déroule sur un cheminement de tapis roulants automatisés,

Contrôlés par caméras et contacts informatisés.

=> chargement au godet du vrac récolté en bac et éventration des sacs jaunes.

=> premier tri visuel et manuel pour éjection des matières non recyclables ne devant pas se trouver dans ce type de dépôt. Selon leur nature, ces rejets seront incinérés ou revalorisés par ailleurs.

=> papiers, cartons, plastiques sont sériés en fonction de leur densité par des systèmes de repérage optique et soufflerie automatisés.

=> métaux ferreux par aimantation et métaux non ferreux (aluminium) par procédé électro-mécanique.

=> en fin de chaîne : contrôle visuel et manuel par du personnel en contrat d'insertion (1).

=> efficacité du tri jusqu'à des objets de taille supérieure à 30 mm.



Recyclage :

- ◆ Les papiers sont livrés en vrac après broyage pour une nouvelle vie.
- ◆ Les cartons sont compactés en balles, du « genre » grosses balles de paille. Le carton redevient du carton.
- ◆ Les métaux sont compactés en blocs de 30 à 50kg.

L'ensemble redevient de la matière première.

A SAVOIR :

Pour le papier ne pas déposer dans nos bacs du papier calque ou emballage de bouquets.

Bouteilles d'eau : inutile d'enlever les bouchons, le tri se fait automatiquement en usine ; il est préférable d'aplatir les bouteilles plutôt que de les comprimer.

Inutile de rincer boîtes de conserves telles que boîtes de légumes ou de sardines par ex.

En projet dans l'entreprise : pouvoir recycler les emballages et barquettes en polystyrène après résultats de recherche menés à d'autres niveaux.

(1) les emplois d'insertion :

- Contrat d'une durée maximale de deux ans,
 - Suivi social et projet professionnel interne dans l'entreprise par un travailleur social.
 - En sortie : 50% de contrat de travail en C.D.D.
- => équivalence de ces emplois sur ce site : 30 temps pleins.

Divers : l'entreprise dispose d'un espace ludique simulant un appartement type pouvant accueillir des groupes d'enfants pour les sensibiliser aux bons gestes « éco-responsables ».

ORISANE, incinérateur à MAINVILLIERS.

Type de matières : toutes nos ordures ménagères y compris films plastiques, polystyrène et assimilés, déchets divers (bidons, caoutchouc,...)

Les résultats :

- _ Du mâchefer utilisé en travaux publics, des métaux ferreux et non ferreux ;
- _ De la production d'électricité utilisée en interne et le surplus revendu à la R.S.E.I.P.C., syndicat électrique du pays chartrain, pour une équivalence correspondant à la consommation annuelle de la ville de CHARTRES « intra-muros ».

Cette production est assurée à partir d'eau chaude et des vapeurs qui font tourner une turbine ; cette eau, en circuit fermé, est également utilisée pour le refroidisse-



ment des fumées avant que celles-ci ne soient filtrées des particules toxiques avant rejet à l'air libre. Cette filtration permet de récupérer 50kg de déchets toxiques pour un volume d'une tonne de produit réutilisable .

En projet : augmenter la production à partir de matières combustibles actuellement déposées en déchetterie, (certains bois non recyclables en tant que tels par ex.).

Article réalisé par Mr RAUZIL-CRABIT

Comité de Rédaction et de lecture du petit Blandainvillain:

Mr. PERCHERON Régis,
Mr. GARDET Régis,
Mme SIMON Marie-Claude,
Mr. RAUZIL-CRABIT Michel,
Mr. TOUTUT François-Xavier

**le Petit Blandainvillain
est sur**

Messagerie journal et site
internet :
lepetitblandainvillain@gmail.com



Prochaines manifestations sur la commune...

Mercredi 5 novembre : Repas des séniors au château des Vaux, départ en bus de la Mairie à 10 h 50.

Samedi 13 décembre : Arbre de Noël de la commune pour les enfants jusqu'à 12 ans à 15 h 00.

Mairie
de
Blandainville

